

Le logement—Loi

moins. Au total, cela représente 15,000 unités de moins en un an. Qu'en dit l'industrie de la construction? Que chaque unité construite, soit un logement locatif ou une maison unifamiliale, requiert le concours d'un travailleur et demi de la construction, en moyenne. Autrement dit, on construira 15,000 unités de moins, donc du chômage pour le travailleur et demi qui aurait construit ces unités, ce qui signifie 22,500 chômeurs additionnels d'ici un an. A quoi bon parler de justice? Le gouvernement ne sait vraiment pas comment résoudre le problème et il ne fera que créer plus de chômage avec ce bill.

On a beau parler de la mobilité des travailleurs canadiens, ils ne sont pas disposés à aller se fixer ailleurs au Canada parce que les taux d'intérêt élevés, les loyers exorbitants et les maisons à des prix inabordables ne le leur permettent pas. Ils préfèrent vivre de prestations d'assurance-chômage ou de bien-être social dans une région où le taux de chômage est élevé plutôt que de déménager dans une région où les emplois disponibles sont très nombreux. A quoi bon parler de justice? Pourquoi le gouvernement a-t-il présenté un budget et un bill qui favorisent le chômage?

Des experts du marché hypothécaire ont récemment dit au gouvernement que, à toutes fins utiles, ils n'ont absolument plus rien à faire au Canada. Si on le signale au ministre des Travaux publics (M. Cosgrove) à la Chambre, il le nie. Il dira que le marché hypothécaire est encore actif. Pourtant le Canadien moyen n'achète plus sa maison: il n'en a pas les moyens. Bien des Canadiens ne peuvent se permettre \$800 par mois de loyer mais le gouvernement persiste à vouloir maintenir sa politique de taux d'intérêt élevés.

● (2030)

Pourquoi le marché hypothécaire s'est-il tari? Parce que l'automne dernier, le gouvernement a vendu pour 19.5 milliards de dollars d'obligations d'épargne, attirant une bonne part de l'argent qu'aurait autrement alimenté de marché des hypothèques pour le mettre en réserve où il restera un an ou deux. Le gouvernement en ayant haussé le taux d'intérêt, les prêteurs qui auraient placé leur argent dans des hypothèques, ont choisi le placement à court terme qui rapporte davantage. Voilà pourquoi dans le secteur on dit du marché hypothécaire qu'il s'est tari.

Que dire maintenant des compagnies d'assurance qui sont notoires comme prêteurs sur hypothèques à long terme. Même ces dernières années, période de taux d'intérêt élevés et d'investissements à court terme, elles ont financé des hypothèques de 15, 20 et 25 ans; mais de cela le gouvernement ne nous parle pas. Que fait-il? Il supprime virtuellement les contrats de rente à versements invariables.

En Alberta, nous n'aurions ni maisons ni appartements n'eût été la société albertaine de logements. C'est la seule raison pour laquelle les habitants de l'Alberta peuvent désormais acheter ou louer des constructions neuves. Les fonds proviennent de la caisse du patrimoine de l'Alberta. Pour ceux qui se demandent ce qu'est cette caisse, précisons que c'est grâce à elle que les Albertains n'ont pas été victimes du manque de logements qui a sévi dans d'autres parties du Canada.

Le ministre ne nous a rien donné de ce que nous voulions vraiment, de ce dont nous avons vraiment besoin ou de ce qui aurait été susceptible d'aider les Canadiens. Nous avons hâte de pouvoir parler de ces questions avec le ministre au comité. Or, le bill C-89 ne s'attaque pas à ce problème. Désespérés, les

représentants du secteur du logement se disent la chose suivante: «Ce programme ne nous satisfait pas, mais c'est mieux que rien. A défaut de tout nous donner, donnez-nous un peu. Si nous ne pouvons pas avoir des taux d'intérêt moins élevés et plus de justice sur les marchés hypothécaires, nous nous contenterons de ces petits avantages». Mais il faudra qu'ils reviennent à la charge auprès du gouvernement dans six mois ou dans une année en demandant si on peut faire quelque chose d'autre pour eux. Le gouvernement peut y penser. Cela contribuera peut-être à aider le marché hypothécaire, mais pas suffisamment. Quoi qu'il en soit, cela aidera toujours un peu.

Nous allons examiner très attentivement ce bill à l'étape du comité et essayer d'établir pourquoi le ministre persiste à vouloir maintenir les taux d'intérêt élevés, pourquoi il ne veut pas venir en aide aux Canadiens qui ont désespérément besoin de se loger et pourquoi il n'a offert qu'une goutte dans l'océan. Le ministre des Travaux publics a une vision vraiment étriquée de la question.

M. Hal Herbert (Vaudreuil): Monsieur l'Orateur, dans mon intervention en faveur du bill C-89, loi modifiant la loi nationale sur l'habitation et la loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement, j'ai l'intention de parler essentiellement du Fonds d'assurance hypothécaire et des deux principaux programmes de logements sociaux qui ont grevé sérieusement les actifs du Fonds. Mais tout d'abord, pour remettre les choses dans leur contexte, quelques remarques d'ordre général sur la situation du logement au Canada.

Il y a toujours eu des gens mal logés. Il y en a encore en 1982. D'après mes renseignements, 2 p. 100 des maisons canadiennes n'auraient pas encore le confort moderne. Il n'en reste pas moins que depuis dix ans, nous avons mis 230,000 logements en chantier chaque année. Chez notre riche voisin du sud, durant la même période, il y a eu 1,770,000 mises en chantier par année. Si on fait le calcul par habitant, on constate que notre bilan est de 30 p. 100 supérieur à celui des États-Unis.

J'ai travaillé dans le secteur de la construction. Je me suis rendu dans toutes les provinces et dans de nombreux États américains. Je peux dire que nos normes qualitatives sont généralement supérieures aux normes américaines. Tout l'honneur en revient à la Société centrale d'hypothèques et de logement. Elle est parvenue à ce résultat en dépit des gouvernements provinciaux et en dépit de la Constitution, qui laisse aux provinces la majeure partie des pouvoirs en matière de construction.

J'ai regardé la conférence fédérale-provinciale des premiers ministres la semaine dernière. Cela m'a outré de voir les provinces faire de l'obstruction systématique et réclamer néanmoins davantage d'argent. Combien de Québécois savent que le gouvernement fédéral participe au programme de subventionnement des loyers? Combien savent-ils qu'il verse de l'argent pour couvrir les déficits? Qu'il finance ou qu'il garantit le financement jusqu'à 90, voire même 95 ou 100 p. 100 des logements locatifs, alors que le gouvernement provincial essaie de s'en attribuer tout le mérite?

En 1980, la SCHL a versé au Québec des subventions d'exploitation dépassant 9 millions de dollars et une somme de 34 millions pour combler les déficits. Le critique de l'opposition officielle pour l'habitation recevait le 27 janvier dernier une réponse à une question révélant qu'au 31 décembre 1980,